

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 29 mars 2023

Compte-rendu sommaire de séance – votes

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil s'est réuni en bi-mode (visio-conférence et présentiel) le mercredi 29 mars 2023, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI.

Convocation a été adressée par le Président du Conseil d'Administration à chacun des membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

→ Membres présents à la séance :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Afaf GABELOTAUD
M. Christophe NAJDOVSKI (Président)
M. Franck MARGAIN
Mme Douchka MARKOVIC

Personnalités qualifiées

M. Nicolas DURAND-DESTROY (AAEE)
M. Marc LOISELEUR (Représentant des Maitres d'apprentissage)
M. Jean-Pierre GUENEAU (HORTIS)

Représentant des apprenants

M. Enzo JOBERTY

→ Membres absents ayant donné pouvoir :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Pénélope KOMITES, à M. Christophe NAJDOVSKI
Mme Chloé SAGASPE à Mme Douchka MARKOVIC

Personnalités qualifiées

Mme Sophie REVEL MOUROZ (UNEP) à M. Jean-Pierre GUENEAU (HORTIS)

Représentant des apprenants

Mme Alice VITTE à M. Enzo JOBERTY

→ Membres absents :

Représentants du Conseil de Paris :

M. Jean AQUA
Mme Marie Christine LEMARDELEY
Mme Audrey PULVAR

Personnalités qualifiées

M. Pierre AUBIGNAC (AFAUP)
M. Gilles TRYSTRAM (AGROPARISTECH)

Une feuille d'émargement globale sera envoyée pour signature au Président.

Le Conseil d'Administration est constitué de 17 membres.

Le quorum est atteint à 9 membres présents ou représentés, conformément à l'article 8.3 des statuts de l'Ecole.

En début de la séance, le nombre de présents et représentés étaient de 10 (dont 6 présents et 4 pouvoirs)

À compter du point 2, le nombre de présents et représentés étaient de 11 (dont 7 présents et 4 pouvoirs)

À compter du point 5, le nombre de présents et représentés étaient de 12 (dont 8 présents et 4 pouvoirs)

Le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 9h00 heures.

M. Franck MARGAIN est désigné secrétaire de séance par les membres du Conseil d'Administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

Point 1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} février 2023.

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points 2 – Compte de gestion – projet de délibération n°EDB-2023-06

Observations/amendements : arrivée d'un membre du Conseil d'Administration.

Votes

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 3 - Compte administratif - projet de délibération n°EDB-2023-07

Observations/amendements : le président du Conseil d'administration n'est plus présent lors de ce vote.
La présidente élue pour ce vote est Mme Douchka Markovic.

Votes

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 4 – Affectation des résultats - projet de délibération n°EDB-2023-08

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 5 – Budget Primitif 2023 - projet de délibération n°EDB-2023-09

Observations/amendements : arrivée d'un membre du Conseil d'Administration.

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 6 – Tarif cours jardinage avec fourniture de matériel - projet de délibération n°EDB-2023-10

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 7 – Tarification des cours à la journée pour des groupes de 15 personnes maximum - projet de délibération n°EDB-2023-11

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 8 – Conditions générales de vente CGV des cours de jardinage grand public - projet de délibération n°EDB-2023-12

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 9 – Conditions générales de vente CGV des cours de permaculture - projet de délibération n°EDB-2023-13

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 10 – Tarifs prestations intellectuelles - projet de délibération n°EDB-2023-14

Votes

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points inscrits pour information :

- 1 – Point d'avancement IG et projet de prestation de médiation et accompagnement projet d'établissement.
- 2 – Mise en place des nouvelles instances de dialogue social (CCP et CST).
- 3 – Évolution des conditions de perception de la taxe d'apprentissage.
- 4 – Retour sur l'audit de surveillance Qualiopi.

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 10 h 10.

Le 29 mars 2023

M. Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'École du Breuil



